

de la République de Cuba, j'ai l'honneur de proposer que la présente note, dont les versions française et anglaise font également foi, et votre réponse à cet effet constituent entre nos deux gouvernements un accord reconduisant l'accord relatif aux détournements d'avions de vaisseaux et à d'autres infractions, pour cinq autres années avec effet au 15 février 1988. Je propose également que le présent accord entre en vigueur à la date de votre réponse.

Acceptez, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma très haute considération.

L'Ambassadeur,



Michael Kergin

Son Excellence Dr Isidoro Malmierca Peoli
Ministre des Affaires étrangères
La Havane